

Réunion d'information  
**Faire des études dans un pays  
européen dans le cadre du  
programme Erasmus+**

Présenté par le Bureau des  
Relations Internationales de la faculté de  
Médecine Montpellier-Nîmes

# Pourquoi partir ?

- Découvrir le cursus des études médicales à l'étranger
- Prendre connaissance d'un autre système de santé
- Établir des contacts avec d'autres étudiants
- Découvrir un pays et sa culture

# Le programme Erasmus+ ?

## PROGRAMME EUROPEEN :

Convention d'échange entre universités signataires pour effectuer des études ou des stages

- Concerne les étudiants de DFGSM2, DFGSM3 et DFASM1
- Séjour d'études de 5 à 10 mois permettant de valider un semestre ou l'année : reconnaissance du cursus poursuivi (ECTS)
- Prise en charge financière partielle : présence aux cours, stages et examens obligatoires

# Où partir en 2020-2021 ?

## Les accords bilatéraux signés avec la Faculté de Médecine

Pays	Ville	Université	Nombre de places	durée séjour	langue	niveau minimum
Allemagne	Berlin	Humboldt Universität zu Berlin / Faculty of Medicine : Charité	2	9 mois	Allemand	B2
	Düsseldorf	Heinrich Heine University Düsseldorf	2	10 mois	Allemand	B1
	Heidelberg	Universität Heidelberg	5	9 mois	Allemand	B1
Autriche	Graz	Medizinische Universität Graz	2	10 mois	Allemand	B1
Belgique	Bruxelles	Université Libre de Bruxelles	4	10 mois	Français	
Espagne	Alicante	Universidad Miguel Hernandez de Elche	2	9 mois	Espagnol	B1
	Salamanque	Universidad de Salamanca	1	10 mois	Espagnol	B1
	Valencia	Universidad Catolica de Valencia San Vicente Martir	2	10 mois	Espagnol	B1
Grèce	Athènes	National and Kapodistrian university of Athens	2	6 mois	Grec	B2
	Patras	University Of Patras	2	6 mois	Anglais	B1
Hongrie	Budapest	Semmelweis University	1	10 mois	Anglais ou Allemand	B2
Irlande	Galway	National University of Ireland	4	9 mois	Anglais	B2
Italie	Brescia	Universita degli studi di Brescia	2	6 mois	Anglais	B1
Norvège	Trondheim	Norwegian University of Sciences and Technology	4	10 mois	Anglais	B2
Lituanie	Kaunas	Lithuanan University of Health Sciences	2	10 mois	Anglais	B1
Pologne	Wroclaw	Academia Medyczna we Wroclawiu	2	10 mois	Anglais	B1
République Tchèque	Prague 1	1st Faculty of Medicine - Charles university	2	10 mois	Anglais	B2
République Tchèque	Prague 2	Second Faculty of Medecine –Charles university	5	10 mois	Anglais	B2

Norvège\* : uniquement pour les étudiants en DFASM2

# Que faire pour partir ?

1. Emettre ses vœux (fiche de vœux)
2. Candidater : lettre motivation + CV (langue université d'accueil)
3. Se faire sélectionner : entretien d'évaluation du niveau de langue et des motivations par la commission pédagogique
4. Compléter les applications université d'accueil + UM (Moveonline)
5. Rédiger son Learning agreement for studies (contrat pédagogique)
6. Faire valider le Learning agreement par les deux universités
7. Constituer les dossiers de demandes de financements
8. S'inscrire à la Faculté avant le départ

# Qu'est ce qu'un contrat pédagogique, appelé Learning Agreement for Studies ?

Contrat entre :

- l'étudiant
- la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes
- L'université d'accueil

- Sur les cours et les stages à suivre
- Pour obtenir le nombre d'ECTS nécessaire à la validation du semestre ou de l'année

Il peut être modifié si incompatibilité avérée et accords  
des 3 signataires

# Comment rédiger son contrat pédagogique ?

- Répertorier toutes les disciplines (MI et UE) obligatoires pour la validation de l'année à faire
- Chercher et trouver les items équivalents / correspondants proposés par la Faculté d'accueil
- Faire valider par les 2 Facultés le contrat rédigé

# Les différentes étapes ?

- **Etudiant** candidate
- **BRI** (Commission pédagogique) sélectionne les candidats suite à entretien
- **BRI** informe les étudiants sélectionnés et les universités partenaires
- **Etudiant** établit le contrat pédagogique (avec aide du **BRI**)
- Les 2 universités valident le contrat pédagogique
- **BRI** autorise le départ : **si aucune dette**
- **BRI** informe la DRI pour les demandes de financement
- **Etudiant** remet à **BRI** les documents demandés
- **Etudiant** s'inscrit à la faculté de Montpellier avant départ
- **Etudiant** envoie les documents demandés (arrivée, départ, informations diverses) à **BRI**
- **BRI** transmet les dossiers à DRI qui effectue les virements
- **BRI** (Commission pédagogique) valide l'année selon les résultats
- **BRI** informe la scolarité des résultats obtenus



# Quelles sont les aides financières possibles ?

## 3 aides possibles :

- Allocation Erasmus+
- Allocation Région
- Aide à la mobilité du MESR : si boursier sur critères sociaux

*Notification de bourse donnée par DRI avant le départ :  
harmonisation entre les étudiants / pays / durée séjour*

- 80% du financement : à la réception du certificat d'arrivée
- 20% du financement : à la réception du certificat de départ et du test en ligne de langue

**Si absence injustifiée : demande de remboursement des allocations perçues**

# Les contraintes

- **RESPECT DES DATES BUTOIRS !!!**
- Concordance des programmes entre les Facultés pour la validation des semestres : travail personnel long et fastidieux
- Financement : prévoir un apport personnel pour le début du séjour
- Pour les DFGSM3 : départ conseillé pour 1 seul semestre (problème dette)
- Pour les DFASM1 : au retour, 2 stages obligatoires à faire (médecine générale et stage hospitalier)
- Non prioritaire pour les stages à l'étranger

# Les dates à retenir :

- Remise fiche vœux : **10 janvier 2020**
- Dépôt dossier de candidature (lettre + cv) : **21 février 2020**
- Entretien : **mi mars 2020**
- Candidature sur Moveonline (UM) : **30 avril 2020**
- Candidature sur application université d'accueil : **se référer aux sites des universités d'accueil**
- Validation du Learning Agreement (contrat pédagogique) : **12 juin 2020**
- Autorisation de départ : **suite aux délibérations du jury des examens**
- Inscription à la Faculté de Montpellier-Nîmes : **avant départ**

# Où trouver les informations ?

- **Site internet de la Faculté de Médecine Montpellier –Nîmes :**  
<http://medecine.edu.umontpellier.fr/international/>
- **Bureau des Relations Internationales (BRI) :**  
Omar MASRAR : coordinateur administratif .  
(bureau n°10, scolarité 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles).  
[omar.masrar@umontpellier.fr](mailto:omar.masrar@umontpellier.fr)  
04 34 43 35 25  
  
Pr Isabelle QUERE  
coordinateur pédagogique en charge des relations internationales.  
[med-ri@umontpellier.fr](mailto:med-ri@umontpellier.fr)
- **Direction des Relations Internationales (DRI) de l'Université de Montpellier**  
<http://www.umontpellier.fr/universite/directions/direction-des-relations-internationales/>